

Étude #Innovation 2024 : des entreprises françaises attachées aux dispositifs en faveur de l'Innovation

Communiqué de presse

Paris, le 05/12/2024 – Co-réalisée par le Comité Richelieu, le MEDEF et Sogedev by EPSA (groupe EPSA), l'édition 2024 de l'étude #Innovation révèle bien des inquiétudes de la part des 603 répondants* (start-ups, PME, ETI, agences d'innovation) dans le contexte économique singulier actuel. Entre recherche de croissance et volonté de subsister, l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation, qui ont fait entendre leur voix à travers cette étude, semble préoccupé et en attente de visibilité.

Des entreprises en attente de stabilité et de simplification

Au cours des dernières années, l'innovation a fait l'objet de multiples actions prenant des formes différentes (mesures fiscales, référencements, financements spécifiques, processus d'achat, création d'écosystèmes...).

Aujourd'hui, de nouveaux acteurs émergent comme les agences d'innovation. Ainsi, **36% des répondants travaillent aujourd'hui en lien direct avec les secteurs de la défense et de la sécurité (contre 27% en 2023)**. Il en existe trois aujourd'hui : l'Agence de l'innovation de défense (AID) créée en 2018, l'Agence de l'innovation pour les transports (AIT) créée en 2021 et l'Agence de l'innovation de santé (AIS) créée en 2022.

Concernant les achats de l'État, bien que l'ambition d'en simplifier l'accès - par le recours à la plateforme dédiée « Place » - soit appréciée par les trois quarts des répondants, **ils sont néanmoins 55% (contre 50% en 2023) à estimer que l'accès à la commande publique de l'État est difficile**.

Enfin, parmi les dispositifs de financement existants, **57% (contre 52% en 2023) des entreprises ayant répondu au questionnaire de 2024 sont bénéficiaires du Crédit d'Impôt Recherche**. Pour autant, il reste 27% (contre 17% en 2023) d'entre elles, faute de temps et/ou de ressources humaines, qui n'en bénéficient pas alors qu'elles pourraient y être éligibles.

S'agissant du Crédit d'Impôt Innovation, **65% (contre 63% en 2023) des répondants déclarent le connaître**. **24% en bénéficient en complément du CIR** (contre 16% en 2023) et **4% en remplacement du CIR** (contre 3% en 2023).

Enfin, pour ce qui est du **statut de Jeune Entreprise Innovante**, ils sont aujourd'hui **82% à connaître ce dispositif** (contre 76% en 2023). Parmi eux, **33% en sont bénéficiaires** (contre 30% en 2023). **90% de ces bénéficiaires estiment d'ailleurs que le dispositif a eu un impact significatif sur leur activité** (95% en 2023, 72% en 2022 et 81% en 2021).

Pour Jean Delalandre, Délégué Générale du Comité Richelieu : « *Écosystèmes à l'image de la French Tech, créée en 2013, évolution et amélioration des règles de la commande publique d'innovation, création d'agences d'innovation dans des domaines structurants comme la défense, les transports et la santé, dispositifs fiscaux, plan de relance sont autant de briques d'un édifice qui mérite une attention sérieuse animée d'une vision à long terme.* »

Pour Charles-Edouard de Cazalet, Directeur EPSA Innovation : « *Une stratégie d'innovation est une démarche qui s'exécute sur un temps long. Il est important d'apporter de la stabilité et de préserver les cycles de croissance et de développement des entreprises afin de les aider à pérenniser leurs projets et maintenir leur compétitivité.* »

Pour Jean-Luc Brossard, co-Président de la commission Numérique et Innovation du Medef : « *Chaque dirigeant et chaque salarié le sait : l'avenir d'une entreprise se joue souvent sur ses investissements et ses innovations. Face à une concurrence internationale de plus en plus féroce, notre pays ne peut se satisfaire de la stagnation des dépenses de recherche et développement en deçà de la moyenne de l'OCDE (2.2% contre 2.7% du PIB). Il est donc indispensable de préserver et d'améliorer tous les dispositifs en faveur de l'innovation.* »

**Méthodologie : enquête diffusée du 9 juillet au 25 octobre 2024, à laquelle ont répondu 603 entreprises françaises innovantes, de toutes tailles et tous secteurs confondus.*

À propos du groupe EPSA :

Le groupe EPSA – collectif d'entrepreneurs, est le premier acteur européen de conseil et services opérationnels (5 000 clients – tous secteurs – entreprises et acteurs publics). Avec plus de 3 500 collaborateurs, répartis dans une quarantaine de pays, EPSA propose une large palette d'offres, organisées en trois métiers complémentaires : soutenir la performance financière, renforcer les expertises opérationnelles et accélérer les transformations environnementales de ses clients. Déterminé à faire une différence positive au sein de son écosystème, EPSA s'engage activement à travers son programme "EPSA for Good", qui porte des politiques sociales et environnementales ambitieuses. Pour en savoir plus : www.epsa.com

À propos du Medef :

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France (Medef) est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Son réseau réunit 119 organisations territoriales en France hexagonale et dans les outre-mer, 101 fédérations et groupements professionnels rassemblant 320 syndicats professionnels représentant l'ensemble des secteurs d'activité et 16 organisations associées et partenaires. Le Medef compte plus de 200 000 entreprises adhérentes dont une majorité de TPE-PME. En France, plus d'un salarié du privé sur deux travaille dans une entreprise affiliée au réseau Medef.

À propos du Comité Richelieu :

Le Comité Richelieu est le réseau français des entreprises innovantes. Il agit pour la promotion d'un écosystème favorable aux startups, PME et ETI innovantes ainsi que pour leur développement à travers des actions pro-business. Pragmatique et

fidèle à ses valeurs, le Comité Richelieu a toujours placé l'innovation, la croissance et l'entrepreneur au cœur de son action. Rassemblant 300 membres et constituant un réseau de 4000 entreprises, le Comité Richelieu a été créé en 1989 à l'initiative de cinq PME de haute technologie dans le secteur de la Défense. Par la suite, en 1994, le Comité Richelieu a décidé d'élargir le périmètre de ses actions à des domaines technologiques connexes comme l'espace, l'aéronautique et les TIC notamment. En savoir plus : www.comite-richelieu.org

Relations presse :

Agathe Billiette

abilliette@epsa.com

Pierre Fouquet

pfouquet@medef.fr